



Syndicat des  
Employé(e)s de la  
Société Québécoise  
des Infrastructures

**LE POINT SUR  
LA NÉGO .....**

Québec, le 14 février 2023

## **INFO GRÈVE**

Voici des consignes pour la journée de grève du 22 février 2023.

- Nous vous demandons d'arriver à votre milieu de travail entre 7h30 et 8h, car chacun fera du piquetage devant son lieu de travail. Une journée de piquetage comporte un minimum de quatre (4) heures par jour.
- Les membres doivent signer le registre de présence lors de l'arrivée sur les lieux du piquetage et inscrire l'heure de fin de piquetage sur ce même formulaire le 22 février afin d'avoir droit aux indemnités de grève.
- Les membres de notre section locale (B-T-O) ne pourront pas travailler lors de cette journée (journée entière), à l'exception des travailleurs attitrés aux services essentiels.  
Le télétravail n'est pas autorisé.
- Les personnes qui devront assurer les services essentiels seront contactées sous peu.

Nous vous rappelons que votre présence est essentielle au succès de la journée et surtout, à notre capacité d'obtenir une meilleure entente.

Si des membres vous informent qu'ils ne reçoivent pas les informations, veuillez les informer qu'ils doivent transmettre un courriel personnel à [info@sesqi.com](mailto:info@sesqi.com).

Nous vous rappelons qu'afin de recevoir l'indemnité de grève, vous devez nous faire parvenir un spécimen de chèque par courriel.

Solidairement,

### **VOTRE COMITÉ DE NÉGOCIATION**

Sylvain Beaulieu  
Alain De Villers  
Diane Papillon  
Marc Verreault

Nina Laflamme, conseillère syndicale SCFP

Vous pouvez visiter notre site WEB au : [sesqi.scfp.ca](http://sesqi.scfp.ca) et le Facebook du SESQI.